

magazine eandis

VOTRE GUIDE DE L'ÉNERGIE

België-Belgique
P.B. - P.P.
B - 5469

Décembre 06

01

CONSEILS POUR ÉCONOMISER

Gagnez des euros

UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

Comment Bart Peeters s'y prend

AU COURS DES SIÈCLES

L'éclairage public

eandis

GAGNEZ

Participez à notre concours et gagnez un lave-linge automatique Electrolux





Vous n'avez pas encore entendu parler d'Eandis ? C'est parfaitement possible, car nous n'existons que depuis le 30 mars 2006. Permettez-nous donc de nous présenter.

Eandis est l'acronyme de **Elektricit**eit, **Aardgas**, **Netten** et **Distributie** (Électricité, Gaz naturel, Réseaux et Distribution). Notre nom évoque clairement notre activité principale : nous nous chargeons de faire parvenir l'électricité et le gaz naturel à votre domicile. Eandis est ainsi responsable de la distribution de l'énergie produite par des producteurs et vendue par des fournisseurs.

Notre mission comporte de multiples facettes. C'est ainsi qu'Eandis pose et entretient les canalisations par lesquelles le gaz naturel et l'électricité arrivent aux habitations. Eandis effectue aussi les nouveaux raccordements aux réseaux de gaz naturel et d'électricité. Lorsque vous avez besoin d'un nouveau raccordement - vous allez déménager, par exemple - les gens d'Eandis viennent sur place pour placer les compteurs et relier votre installation aux conduites et canalisations dans votre rue. Par la suite, ils viendront également relever votre compteur et communiqueront votre consommation au fournisseur d'énergie que vous avez choisi, pour que celui-ci puisse correctement établir votre facture.

Eandis est à votre service jour et nuit, que vous soyez un client privé ou professionnel : nos centres de contrôle surveillent les réseaux de distribution en permanence, et nos équipes d'intervention se tiennent prêtes 24 heures sur 24 pour faire le nécessaire en cas de panne ou d'incident technique. Les appels signalant une odeur de gaz ont la priorité absolue en toutes circonstances. Parmi les tâches d'Eandis figure également la maintenance de l'éclairage public. Lorsque vous

nous signalez un réverbère défectueux dans votre voisinage, nous viendrons le réparer dans les quinze jours.

Mais Eandis fait plus encore. Notre mission comprend également la diffusion d'informations concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Car l'énergie n'est pas gratuite, et la gaspiller revient à gonfler inutilement vos dépenses énergétiques. C'est pourquoi vous découvrirez, dans chaque numéro de ce magazine, différents conseils pour économiser l'énergie et réduire votre facture.

Les consommateurs qui ne trouvent plus de fournisseur d'énergie, par exemple en raison de problèmes de paiement, viennent chez Eandis. Nous assumons alors le rôle du « fournisseur social » pour que votre fourniture d'énergie reste assurée.

Nous accomplissons toutes ces missions à la demande du gestionnaire de réseau qui assure la distribution d'électricité et/ou de gaz naturel chez vous. En fonction de votre lieu de résidence, il peut s'agir de Gaselwest, IGAO, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek ou Sibelgas. Eandis est de la sorte active sur le territoire de 239 villes et communes.

Eandis emploie à ce jour plus de 3 400 collaborateurs. Vous apprendrez à mieux connaître leur travail en lisant ce magazine.

Bonne lecture, et ravis de faire votre connaissance !

La direction d'Eandis



10

Comment je m'y prends

Des personnalités connues nous font part de la manière dont elles consomment l'énergie. Dans ce numéro: Bart Peeters

12

L'histoire de l'éclairage public

Les Romains disposaient-t-ils d'un éclairage public ? Magazine Eandis vous donne la réponse.

16

Eandis au fil des jours

Qui sont les employés d'Eandis et que font-ils ? Magazine Eandis a suivi la ronde d'un indexier.

20

Cherchons : 250 nouveaux collègues !

Un travail aux multiples défis, responsabilisant et offrant de réelles possibilités de progression.

10

04 Qu'est-ce qu'Eandis ?

Cette question vous semble difficile ? Lisez l'article et vous en saurez tout !

08 Service de permanence Eandis

... également pour les sourds et les malentendants. Panne d'électricité ? Odeur de gaz ? Il suffit d'envoyer un message encodé par SMS.

09 Primes

Si vous investissez dans des applications économes en énergie, vous pouvez demander l'octroi d'une prime chez Eandis. Lisez la page 9 pour en savoir plus !

11 Conseils pour économiser

Des astuces permettant de faire baisser votre facture d'énergie.

15 Jouez et gagnez

Trouvez la solution du puzzle et gagnez un lave-linge automatique Electrolux !



Qu'est-ce qu'Eandis ?

■ Un acteur du marché de l'énergie en Flandre

Le paysage de l'énergie en Flandre connaît plusieurs entreprises importantes : Eandis est l'une d'elles. Eandis ne s'occupe pas de la production ou de la vente d'énergie ; nous sommes une entreprise de services indépendante, chargée de l'exploitation des réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité. En d'autres termes, Eandis veille à ce que l'électricité et le gaz naturel parviennent chez vous dans des conditions optimales.

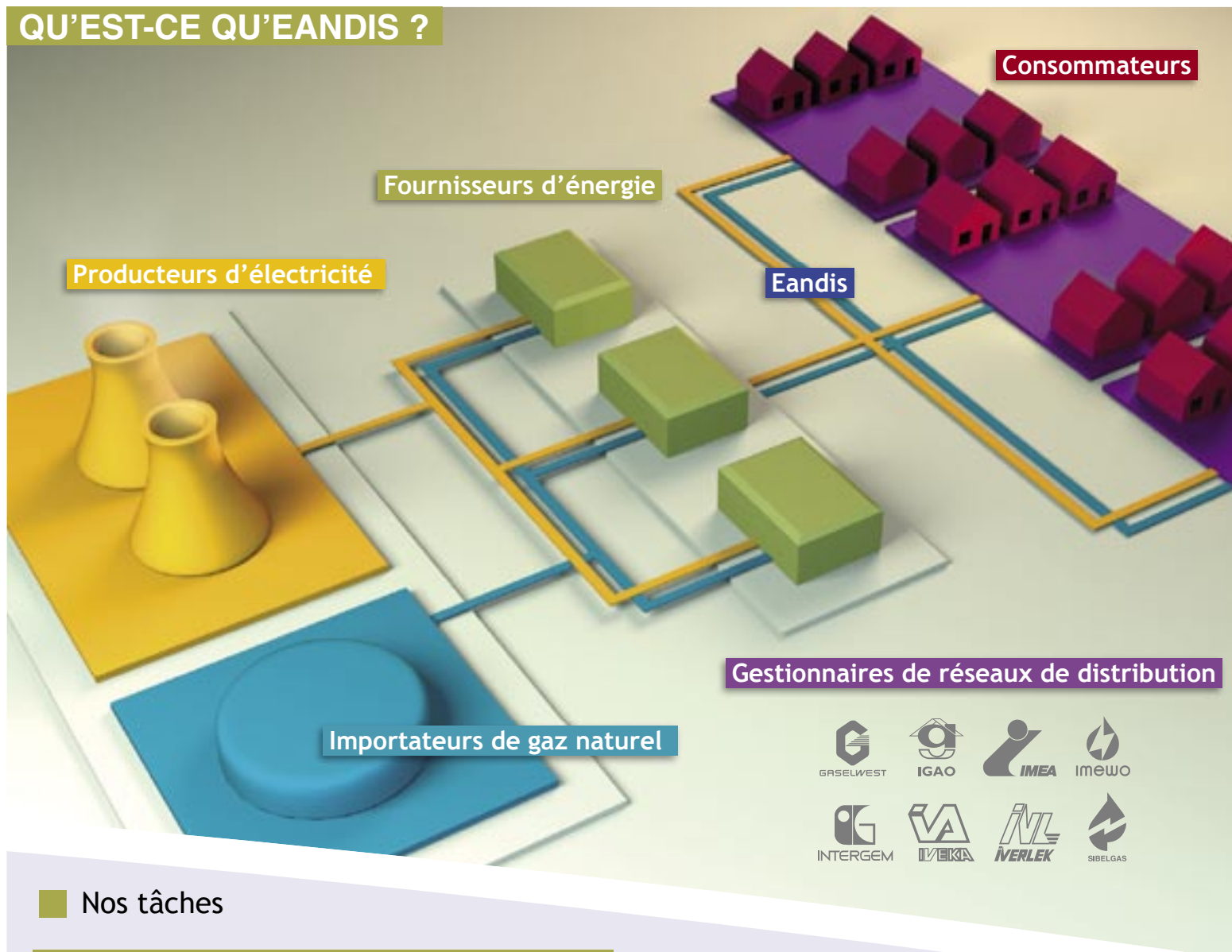
Le marché de l'énergie en Flandre est libéralisé depuis le 1er juillet 2003. Cela signifie que vous pouvez conclure un contrat de livraison d'énergie avec le fournisseur de votre choix. Cette libéralisation du marché de l'énergie a été effectuée en exécution de la législation européenne sur la libre circulation des biens et des services au sein de la communauté européenne, une législation qui s'applique également à la vente d'énergie. La libéralisation du marché vise à promouvoir durablement des prix concurrentiels, ce qui est bien sûr tout à l'avantage des clients.

Avant que l'énergie ne parvienne chez vous, elle doit être transportée et livrée dans de bonnes conditions de sécurité. Développer, entretenir et réparer les conduites électriques et les canalisations de gaz naturel, ainsi que toutes les tâches annexes qui s'y rapportent : voilà le travail d'Eandis. Eandis accomplit ses missions pour le

compte de huit gestionnaires de réseaux de distribution flamands, qui couvrent chacun un territoire donné. Les sociétés gestionnaires qui confient l'exploitation de leur réseau à Eandis sont les suivantes : Gaselwest, IGAO, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgas. Actives dans 239 villes et communes, elles assurent l'approvisionnement en électricité de 2,4 millions de clients et fournissent du gaz naturel à 1,4 million de clients.

Eandis effectue des tâches d'exploitation pour ces gestionnaires de réseaux de distribution, mais reste une entreprise totalement indépendante des fournisseurs et des producteurs d'énergie. Ainsi, nos 3 400 collaborateurs peuvent se consacrer entièrement à leur mission principale : veiller à ce que vous, cher client, puissiez bénéficier de votre énergie dans les meilleures conditions de confort.

QU'EST-CE QU'EANDIS ?



Nos tâches

Dans votre habitation, votre commerce ou votre entreprise

Travaux aux raccordements

Eandis effectue ces travaux à votre domicile, dans votre commerce ou votre entreprise. Nos collaborateurs passent chez vous pour effectuer un nouveau raccordement, adapter un raccordement existant, placer ou renforcer des compteurs, ou encore résoudre d'éventuels problèmes concernant votre approvisionnement en énergie. Tenez compte du fait qu'Eandis ne peut mettre en service votre raccordement que lorsque vous aurez signé un contrat de fourniture avec le fournisseur de votre choix. Tant que vous n'avez pas de fournisseur, vous ne pouvez pas consommer d'électricité ou de gaz. Vous trouverez la liste des fournisseurs agréés sur le site web de la VREG, l'instance flamande de régulation du marché de l'électricité et du gaz (Vlaamse Reguleringsinstantie voor de Elektriciteits- en Gasmarkt : www.vreg.be).

Relevés de compteurs et gestion des données de consommation

Eandis relève les compteurs chez des millions de clients et est responsable de la gestion efficace et confidentielle de ces données de

consommation. De plus, nous veillons à ce que vos données de consommation parviennent chez «l'acteur commercial» voulu, à savoir votre fournisseur d'énergie.

Dans la rue

Travaux aux réseaux de distribution

Eandis assure l'installation et l'exploitation au jour le jour des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel, ainsi que de l'éclairage public. Nos centres de contrôle de Courtrai et de Merkssem surveillent les réseaux de distribution 24 heures sur 24. En cas d'incident ou de panne, nos équipes d'intervention se mobilisent pour résoudre le problème le plus rapidement possible. Bien entendu, les appels signalant une odeur de gaz ont la priorité absolue.

Travaux à l'éclairage public

Un éclairage public de bonne qualité contribue à la sécurité routière. Aussi Eandis accorde-t-elle une grande importance au fonctionnement correct de l'éclairage public. Lorsqu'un réverbère est

défectueux, ce seront en général les habitants du quartier qui le remarqueront les premiers. C'est pourquoi nous comptons sur eux - c'est-à-dire sur vous - pour nous le signaler rapidement. Vous pouvez le faire très simplement à l'aide d'un formulaire disponible sur notre site www.eandis.be ou www.straatlampen.be. Vous pouvez également nous appeler au numéro gratuit 0800 6 35 35. Nous mettons tout en œuvre pour résoudre rapidement toute panne de l'éclairage public. En principe, la réparation sera effectuée dans les quinze jours. Lorsqu'un réverbère défectueux constitue un risque pour la sécurité, il sera réparé immédiatement, même pendant le week-end. Quand une panne d'éclairage concerne toute une rue ou un quartier entier, nos techniciens se rendent sur place dans les 48 heures. Attention ! Eandis n'est pas responsable de l'éclairage des autoroutes et des routes régionales. Pour signaler des lampadaires défectueux le long de ces voies, veuillez donc vous adresser aux instances compétentes.

Et ce n'est pas tout...

Obligations sociales de service public

Eandis exécute aussi les « obligations sociales de service public » imposées par le gouvernement flamand aux gestionnaires de réseaux de distribution. Ceux-ci ont notamment l'obligation d'agir en tant que « fournisseur social » pour les clients résidentiels résiliés par leur fournisseur commercial pour cause de non-paiement de leur facture de consommation. Chez ces clients, nous plaçons un compteur à budget pour l'électricité. Pour le gaz naturel, une autre mesure d'accompagnement est actuellement prévue. Nous considérons le placement de compteurs à budget comme un élément important de nos tâches. En effet, ils peuvent aider les clients qui connaissent des difficultés de paiement temporaires à mieux gérer leur budget énergie.



Favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie

Eandis est particulièrement sensible à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Car l'énergie n'est pas gratuite, et nous sommes conscients du fait que la facture d'énergie peut parfois peser sur le budget des ménages. C'est pourquoi nous avons mis en place différents canaux - le magazine Eandis que vous avez en mains, notre site web (www.eandis.be), des spots TV et toute une série de brochures - pour vous donner des conseils pratiques et clairs qui vous permettront de réduire le montant de votre facture énergétique. De plus, nous octroyons des primes URE aux personnes qui investissent dans des applications économiques en termes d'énergie, telles que l'isolation, les chaudières à condensation et les chauffe-eau consommant peu d'énergie.

Eandis pense au futur

Nous ne tenons pas seulement à ce que le réseau de distribution fonctionne de manière optimale aujourd'hui - nous avons aussi le regard tourné vers l'avenir. Par des investissements continus pour étendre et améliorer les réseaux existants, Eandis anticipe les besoins énergétiques du futur.

Comme vous le constatez, les missions d'Eandis sont nombreuses et variées. Dans notre action, votre confort reste une priorité. Car Eandis est une entreprise de services, et non un acteur commercial. Aider nos clients est dès lors notre premier souci. En cas de problème ou pour toute question, nous mettons tout en œuvre pour vous aider dans les meilleurs délais et le mieux possible.

Bienvenue chez Eandis !

EN QUELQUES MOTS

VOICI CE QUE FAIT EANDIS	VOICI CE QU'EANDIS NE FAIT PAS
<input type="checkbox"/> Travaux aux raccordements	<input type="checkbox"/> Production d'énergie. Cette tâche est réservée aux producteurs d'énergie.
<input type="checkbox"/> Relever les compteurs	<input type="checkbox"/> Vendre de l'énergie. Cette tâche est réservée aux fournisseurs d'énergie
<input type="checkbox"/> Donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et octroyer des primes URE	<input type="checkbox"/> Conclure des contrats de livraison. Cette tâche est réservée aux fournisseurs d'énergie.
<input type="checkbox"/> Transporter l'électricité jusqu'au client sur le réseau à moyenne et à basse tension	<input type="checkbox"/> Transporter l'électricité sur le réseau à haute tension. Cette tâche est réservée au gestionnaire du réseau de transport Elia.
<input type="checkbox"/> Transporter le gaz naturel jusqu'au client sur le réseau à moyenne et à basse pression	<input type="checkbox"/> Transporter le gaz naturel sur le réseau à haute pression. Cette tâche est réservée à l'entreprise de transport Fluxys.
<input type="checkbox"/> Travaux aux réseaux de distribution	<input type="checkbox"/> Travaux aux installations intérieures d'électricité et de gaz naturel. Cette tâche est réservée à l'installateur.
<input type="checkbox"/> Résoudre les pannes et les incidents techniques sur le réseau	<input type="checkbox"/> Réparer des appareils domestiques. Cette tâche est réservée au service après-vente du fabricant.
<input type="checkbox"/> Réparer les réverbères éclairant les rues	<input type="checkbox"/> Réparer l'éclairage public le long des autoroutes et des routes régionales
<input type="checkbox"/> Placer des compteurs à budget	



Un numéro d'appel d'urgence spécialement destiné aux sourds et aux malentendants

Imaginez-vous qu'en rentrant chez vous, vous sentiez une odeur de gaz, ou qu'il n'y ait plus de courant électrique. Que faire ? C'est très simple : vous appelez la permanence Eandis (odeur de gaz : 0800 65 0 65, pannes et incidents techniques : 078 35 35 00). Pour les sourds et les malentendants, toutefois, les conversations téléphoniques sont impossibles. Comment peuvent-ils nous joindre ? C'est tout aussi simple : il leur suffit d'envoyer un SMS au numéro spécial 0477 77 70 80. Voici le mode d'emploi.

Attention : ce système est spécialement destiné aux sourds et aux malentendants. Si ce n'est pas votre cas, abstenez-vous de vous en servir pour ne pas nuire à son bon fonctionnement.

Odeur de gaz

Les fuites de gaz naturel peuvent survenir à l'extérieur ou dans votre habitation. Si vous sentez une odeur de gaz provenant de l'extérieur, fermez toutes les fenêtres et toutes les portes pour que le gaz n'entre pas dans votre maison. Au contraire, si l'odeur de gaz vient de l'intérieur, ouvrez le plus rapidement possible toutes les fenêtres et les portes intérieures. De cette manière, vous créez un courant d'air et le gaz s'échappera des pièces. Après avoir ouvert les portes intérieures, bloquez-les à l'aide d'une chaise par exemple. Vous éviterez ainsi qu'elles se referment à cause du courant d'air. Veillez aussi à ne pas faire de feu ou à créer des étincelles ; en particulier, n'utilisez pas les interrupteurs électriques. Si la manœuvre ne présente pas de risque, fermez également l'arrivée de gaz au compteur.

Après avoir pris ces mesures de sécurité, quittez la maison. Rendez-vous à un endroit où vous ne sentez plus de gaz et envoyez votre SMS. Pourquoi là seulement ? Il se fait qu'un GSM peut créer de minuscules étincelles lorsqu'il est en fonctionnement. Il est donc dangereux de l'utiliser près d'une fuite de gaz. Il va de soi que ce conseil vaut également pour les entendants !

Le temps étant un facteur crucial en cas d'odeur de gaz, Eandis a créé un code qui vous permet de taper un minimum d'informations. Il est important de respecter strictement ce code pour que votre message soit clairement compris. Éventuellement, vous pouvez créer des SMS à l'avance pour différentes situations et les enregistrer dans la mémoire de votre GSM. En cas d'urgence, il suffit alors d'appeler le message préenregistré et de l'envoyer.

Commencez par taper votre message. Celui-ci doit se présenter comme suit : d'abord un <G> (le code indiquant qu'il y a une odeur



de gaz), puis le **code postal de votre commune**, le **nom de votre rue**, et enfin le **numéro de votre maison**, le tout sans espaces. Formez ensuite le numéro 0477 77 70 80 pour envoyer le message. La permanence vous enverra immédiatement un SMS de confirmation. Après l'avoir reçu, vous savez que les secours sont en route !

Électricité

Vous pouvez également être confronté à une panne d'électricité. Attention : Eandis ne s'occupe pas des défauts électriques survenant dans votre habitation même, en aval du compteur. Vous aurez à les réparer vous-même ou à les faire réparer par un électricien. Par contre, si la panne se présente dans la rue, sur le câble menant à votre habitation ou dans le compteur, vous devez appeler notre permanence.

Dans ce cas aussi, vous allez nous avertir par un SMS, que vous pourrez envoyer de chez vous puisqu'il n'y a pas de fuite de gaz. Le contenu du message dépendra de la gravité de la panne. En cas de panne **grave** (toute votre maison ou tout le quartier est sans électricité, de la fumée sort du compteur, ...), tapez d'abord la lettre <D> (le code indiquant un appel urgent), suivi du **code postal de votre commune**, du **nom de votre rue** et du **numéro de votre maison**.

Pour les pannes moins graves (par exemple, un disjoncteur principal du compteur a claqué et une partie de votre habitation est sans électricité, ...) commencez par taper la lettre <T> (le code indiquant un incident technique), suivi du **code postal**, du **nom de la rue** et du **numéro de la maison**, le tout sans espaces.

Dans les deux cas, le service de permanence vous renverra un message de confirmation et une équipe se présentera chez vous le plus rapidement possible. Les codes que nous venons de présenter se trouvent aussi résumés dans un tableau d'ensemble sur notre site web www.eandis.be.

Économisez l'énergie tout en bénéficiant d'une prime !

Vous allez construire ou rénover ? Alors, vous avez peut-être droit à une prime URE, c'est-à-dire un petit coup de pouce pour vous inciter à faire un usage rationnel de l'énergie. L'offre de primes pour 2007 est des plus intéressantes !

Primes et actions

Eandis organise des actions en vue de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et de vous aider à économiser l'énergie. Si vous investissez dans des applications économes en énergie, vous pouvez demander l'octroi d'une prime chez Eandis. Cette possibilité est ouverte tant aux particuliers qu'aux entreprises. Grâce aux primes, vous économisez deux fois : une fois sur votre facture d'énergie, une fois sur le prix d'achat de votre appareil économe en énergie.

Voici quelques primes pour 2007 ...

Chauffage

- Placement d'une chaudière à condensation au gaz naturel (*) **250 euros**
- Placement d'une pompe à chaleur (*) **210 à 1 680 euros**
- Placement d'une vanne thermostatique de radiateur (**) **5 euros/vanne**

Isolation et ventilation

- Placement d'un système de ventilation à récupération de chaleur (*) **150 euros**
- Placement d'un vitrage superisolant (**) **10 euros/m²**
- Placement d'une isolation de toit (**) **4 euros/m²**
- Placement d'une isolation murale (**) **4 euros/m²**
- Placement d'une protection solaire extérieure (**) **10 euros/m²**
- Placement d'une isolation de tuyauterie (**) **0,5 euro/m**
- Placement d'un film pour radiateur (**) **1 euro/m²**

(*) pour constructions nouvelles et habitations existantes (âge minimum 5 ans)
 (**) uniquement pour habitations existantes (âge minimum 5 ans)

Eau chaude sanitaire

- Placement d'un chauffe-eau solaire (*) **575 euros**

Autres

- Conseils au niveau des plans (*) **75 euros**
- Construction ou rénovation d'une habitation selon le principe de la maison passive (www.maisonpassive.be)
 - Nouvelle construction **1 500 euros**
 - Construction existante **2 000 euros**
- Obtention du niveau E 70 (niveau de performance énergétique) en cas de nouvelle construction **850 euros**
- Obtention du niveau E 75 (niveau de performance énergétique) en cas de nouvelle construction **750 euros**
- Placement d'un système domotique
 - Dans une habitation nouvellement construite **100 euros**
 - Dans une habitation existante **150 euros**
- Achat d'un sèche-linge au gaz naturel (*) **250 euros**

Comment demander une prime URE ?

C'est très simple : il suffit de surfer sur notre site web www.eandis.be. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires dans la rubrique Client résidentiel (ou Client professionnel) > Utilisation rationnelle de l'énergie > Vue d'ensemble des actions.

Sur notre site, vous apprendrez également si vous entrez en ligne de compte pour d'autres primes ou pour un avantage fiscal accordé par l'état fédéral ou la région. Vous y trouverez aussi un tableau de toutes les primes URE. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez nous contacter au 078 35 35 34 ou dans un de nos bureaux d'accueil (dont vous trouvez toutes les adresses à la page 19).



Bart Peeters



Les journaux sont tous les jours remplis de nouvelles alarmantes : notre environnement est menacé, il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Voilà pour les mauvaises nouvelles. Il y en a donc aussi une bonne ? Certainement : nous pouvons agir nous-mêmes si nous le voulons, par exemple en réduisant notre consommation énergétique. Dans notre rubrique «Comment je m'y prends», des personnalités connues nous font part de la manière dont elles consomment, bien ou mal, l'énergie. Pour ce numéro du magazine Eandis, nous avons décroché un entretien avec Bart Peeters, qui a bien voulu nous consacrer quelques moments malgré ses nombreuses activités de chanteur, musicien, présentateur et acteur.

Magazine Eandis Le respect de l'environnement, c'est une préoccupation qui vous concerne ?

Bart Peeters «J'ai trois enfants, qui ont le droit de vivre dans un monde propre. A mon avis, chacun devrait avoir le souci des générations futures. De plus, en tant qu'homme de spectacle, j'estime devoir être un modèle. Je ne monte pas aux barricades, mais j'essaie d'apporter ma contribution.»

Magazine Eandis Comment ?

Peeters «En essayant de faire attention aux petites choses. Je m'efforce de ne pas laisser la lumière allumée inutilement. Lorsque je mets le chauffage, je ferme les fenêtres. Et pour aller acheter le pain, je vais à pied ou je prends mon vélo. C'est sans doute minuscule et peu sensationnel, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières. Si je pense être assez logique dans mes choix et mes actions au quotidien, je ne suis pas un grand militant de l'écologie pour autant. Je fais simplement ce que je peux.»

Magazine Eandis Essayez-vous d'éduquer vos enfants au respect de l'environnement et aux économies d'énergie ?

Peeters «Vous savez, ce seraient plutôt eux qui nous éduquent. Sur ce plan, mes aînés ont une bonne longueur d'avance sur leurs parents. A l'école aussi, l'environnement et l'énergie sont des thèmes prioritaires. L'école, nos filles y vont d'ailleurs à vélo.»

Magazine Eandis Êtes-vous un «propagandiste» de l'utilisation rationnelle de l'énergie ?

Peeters «De par ma profession, je suis en mesure de toucher un grand nombre de personnes. Par des programmes tels que le quiz 'Hoe?Zo!' à la VRT, nous avons tenté de sensibiliser le public à une attitude responsable en matière de consommation énergétique. Nous avons également abordé le thème des sources d'énergie alternatives. Et nous privilégions les thématiques liées à l'environnement d'une façon générale. Dans la nouvelle série 'Hoe?Zo!', dont l'enregistrement

est en cours, nous avons aussi inclus pas mal de sujets liés à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies alternatives.»

Magazine Eandis Auriez-vous des conseils en matière d'énergie à donner à nos lecteurs ?

Peeters «Pas de conseils précis, mais simplement ceci : si nous nous y mettons tous et que nous choisissons des produits responsables et des appareils économes en énergie, notre avenir se présenterait déjà sous un meilleur jour.»

Magazine Eandis Quelles sources d'énergie alternatives connaissez-vous ?

Peeters «Le soleil, le vent et l'eau. Je crains cependant que nous devrions exiger tous ensemble que l'industrie s'en serve également. 'Le pollueur payeur', c'est très beau mais cela ne suffit plus, car la pollution ne s'efface pas avec de l'argent. Il faut prévenir plutôt que guérir, par exemple en investissant dans des sources d'énergie alternatives et des équipements économes en énergie.»

Magazine Eandis Avez-vous vu «Une vérité qui dérange», le documentaire sur l'environnement d'Al Gore ?

Peeters «J'en ai déjà vu quelques passages, et je dois avouer que c'est très impressionnant, il faut un sacré culot. Je vais certainement le regarder avec mes aînés. J'ai un grand respect pour la Dame - et vous pouvez l'écrire avec une majuscule dans l'interview - qui a fait en sorte que nos politiciens l'aient regardé ensemble (Margaretha Guidone, ménagère de Kapellen près d'Anvers, a pu convaincre au mois d'octobre des dizaines de ministres, secrétaires d'État et parlementaires d'aller voir 'Une vérité qui dérange' à Bruxelles, ndlr). En fait, cette Dame a eu encore plus de culot qu'Al Gore lui-même !»

Magazine Eandis Vous habitez dans une maison nouvellement construite. En discutant des plans, avez-vous songé à une utilisation rationnelle de l'énergie ?

Peeters «C'est mon frère qui a dessiné notre maison. Il nous a expliqué l'intérêt des matériaux durables et recyclables, d'une bonne orientation et de stores et de types de fenêtres qui permettent de se passer de l'air conditionné. De même, nous avons veillé à bien isoler notre maison. Bref, nos exigences ont été assez rigoureuses. Mais une fois que l'investissement a été fait, nous le récupérons, année après année, sans même devoir y penser. Et nous avons pris des habitudes anti-gaspi qui nous font économiser encore plus d'argent.»

Magazine Eandis Comment pourriez-vous améliorer encore vos habitudes de consommation ?

Peeters «Il y a toujours moyen de progresser, il suffit parfois d'un truc ou d'une astuce. Et comme je le disais, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières !»

< Je dois changer de chaudière. Que choisir ? >

<Nous habitons une ancienne maison de maître, difficile à chauffer. Or, notre chaudière vient de tomber en panne alors que l'hiver va venir. Bien entendu, nous voulons en faire installer une nouvelle aussi rapidement que possible. Il faudra cependant qu'elle consomme moins que la précédente. Nous songeons à passer à une installation au gaz naturel. Est-ce une bonne idée ?>
Mme Lieve Eeckhaut, Destelbergen

Choisissez une chaudière à condensation

Oui, c'est une excellente idée. Le gaz naturel est une source d'énergie naturelle et écologique. De plus, les nouvelles chaudières à haut rendement sont très économes. Et si vous optez pour un appareil à condensation, vous réduirez de 10 % supplémentaires une consommation déjà réduite à la base. Une chaudière à condensation est facile à placer dans une habitation existante. Tout ce dont vous avez besoin est un branchement au gaz naturel, une chaudière au gaz et une évacuation pour l'eau de condensation. Pour les chaudières, vous avez le choix entre des modèles muraux et des modèles à poser au sol. Demandez conseil à un spécialiste pour savoir quelle est la meilleure solution dans votre cas. Les chaudières à condensation se reconnaissent au label <HR Top> qui indique qu'il s'agit d'appareils à haut rendement. Pour plus d'informations, surfez sur www.gasinfo.be.

Et il y a une autre bonne nouvelle encore : si vous optez pour une chaudière à condensation à haut rendement, vous pouvez obtenir chez nous une prime de pas moins de 250 euros. Si vous prenez en compte à la fois l'économie de fonctionnement et la prime, vous constaterez que vous récupérez rapidement le supplément de prix à payer à l'achat par rapport à un appareil classique !

Nous proposons également des primes pour d'autres applications économes en énergie. Pour en savoir plus, lisez l'article de la page 9 ou consultez notre site web www.eandis.be.

Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation

Les chaudières à condensation fonctionnant au gaz naturel sont actuellement celles qui offrent le plus haut rendement du marché. En d'autres termes, elles retirent plus de chaleur de la combustion du gaz naturel que tout autre type d'appareil. Ou encore, une chaudière à condensation vous permet de consommer moins d'énergie pour obtenir un même niveau de confort dans votre maison.

La combustion du gaz naturel libère essentiellement de la vapeur d'eau, qui contient une quantité considérable de chaleur résiduelle. Contrairement aux chaudières classiques, une chaudière à condensation ne laisse pas se perdre cette chaleur par la cheminée : la vapeur d'eau est refroidie dans la chaudière, où elle se condense. La chaleur récupérée de cette façon sera réutilisée pour le chauffage de votre habitation et pour l'eau chaude sanitaire. Les pertes d'énergie sont réduites au strict minimum, et vous réalisez une belle économie sur votre facture énergétique.

Économiser l'énergie est plus simple que vous ne le pensez ; de plus, vous y trouverez un avantage financier non négligeable. Car qu'on le veuille ou non, l'électricité et le gaz naturel ne sont pas gratuits. Pour en consommer le moins possible, il faut bien sûr savoir à quoi faire attention ; nous voulons vous y aider en vous proposant des conseils pratiques.

Sur cette page, vous trouverez des astuces <économie> qui pourront vous être utiles dès cet hiver. Elles sont faciles à mettre en pratique, et vous permettront d'économiser rapidement plusieurs dizaines d'euros. Les calculs se basent sur la consommation d'un ménage de taille moyenne (soit 2,4 personnes dans notre pays), d'un prix du gaz naturel de 0,57 euro par mètre cube et d'un prix de l'électricité de 0,18 euro par kilowattheure (prix moyens de 2006).

Économies de gaz naturel

- Placez le thermostat du chauffage sur 15 degrés une heure avant de quitter votre maison ou d'aller vous coucher. La température intérieure baissera, ce qui vous fait gagner de l'argent, et vous pourrez ramener rapidement les pièces à la température normale à votre retour ou le matin lorsque vous réveillez. Si vous répétez ce geste pendant toute la saison de chauffage, vous économiserez déjà 35 euros environ. Un bon départ !

- Pendant la journée, baissez le thermostat d'un degré. 20°C ou 21°C restent une température très confortable. Au besoin, prenez l'habitude de vous habiller un peu plus chaudement. Cette mesure vous permet d'économiser en moyenne 7 %, ou 90 mètres cubes de gaz naturel. Et un petit calcul vous apprendra immédiatement que $90 \text{ m}^3 \times 0,57 \text{ euro} = 51,30 \text{ euros}$.

Économies d'électricité

- Une machine à laver consomme trois fois plus d'électricité à 90 degrés et deux fois plus à 60 degrés qu'à 40 degrés. Il existe un grand nombre de produits de lessive qui donnent d'excellents résultats à 40 degrés. En lavant le linge peu sale à 40 degrés, vous pouvez limiter le nombre de lessives à haute température. Cela vous permet d'économiser environ 18 euros par an sur la lessive pour toute la maison.

- Si vous ne faites que des lessives machine pleine, vous pourrez économiser tous les ans environ 77 euros de plus. Les études montrent que la plupart des ménages pourraient réduire le nombre des lessives d'un tiers s'ils s'organisaient pour ne laver que des machines pleines.

- Si vous comptez acheter un réfrigérateur, un congélateur, une machine à laver ou un lave-vaisselle, il est avantageux de choisir un appareil portant un label A : ils consomment moins d'électricité. Pour un réfrigérateur, un congélateur ou un lave-vaisselle, vous pouvez aller encore plus loin : ces appareils sont disponibles en versions avec label A+ ou A++. Par exemple, un réfrigérateur ayant un label A+ ou A++ consomme respectivement 25 % ou 50 % d'électricité de moins qu'un modèle à label A.



L'éclairage public au cours des siècles

Eandis construit, répare et entretient des réseaux de distribution du gaz naturel et de l'électricité, mais se charge également du maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public dans un grand nombre de communes de Flandre. C'est une tâche qui nous tient particulièrement à cœur : en effet, l'éclairage public joue un rôle important dans notre société. Des rues bien éclairées contribuent à notre confort et sont essentielles pour la sécurité routière. Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'idées nouvelles ; nos ancêtres pensaient la même chose.

L'éclairage public : plus vieux qu'on ne le pense

Qui pense éclairage public pense électricité. C'est tout à fait normal, car depuis très longtemps déjà, ce sont des lampes électriques qui éclairent nos rues et nos places. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. La première lampe électrique, une lampe à arc à filament de carbone, n'a été inventée qu'en 1800. Avant cette date, l'homme recourait à d'autres méthodes pour assurer l'éclairage des rues.

Dans les villes et les agglomérations d'une certaine importance, nos sociétés ont très tôt voulu rendre la tâche plus facile et plus sûre aux promeneurs nocturnes se rendant chez eux. Vers 50 après J.C., les Romains avaient déjà mis en place une forme d'éclairage public : après le coucher du soleil, les lieux principaux de Rome étaient éclairés par de très grandes lampes à huile ressemblant à des théières. Ils ne furent pas les seuls à se servir de cette sorte de lampes : les Grecs, les Mèdes, les Egyptiens et les

Perses les avaient employées avant eux. De plus, l'éclairage des rues n'était pas assuré seulement par les autorités publiques : les citoyens faisaient eux aussi leur part du travail. Lors des fouilles de Pompéi, les archéologues ont trouvé quantité de lampes à huile et de chandeliers dans les ruines des boutiques, magasins et autres commerces. On pense que ces luminaires étaient placés sur les étals s'ouvrant sur la rue et contribuaient ainsi à l'éclairage public.

Et chez nous ?

Dans nos contrées, l'éclairage public ne s'est imposé que bien plus tard. Dans nos premières villes, il y avait sans doute quelques niches où brûlait l'une ou l'autre chandelle, mais rien d'organisé ni d'efficace. Il faut attendre les environs de l'an 1400 pour voir apparaître les premières tentatives timides d'éclairage des rues. Ces premiers « réverbères » n'étaient ni des chandeliers ni des lanternes, mais des tonneaux où l'on brûlait de la poix. L'usage de ces tonneaux n'était pas quotidien ; on le réservait généralement aux grandes occasions, comme le mariage d'un haut dignitaire ou d'autres événements festifs. Les autres soirs, les rues étaient plongées dans l'obscurité, et tout sauf sûres. S'aventurer en rue le soir, c'était s'exposer à des dangers réels. Voleurs, bandits et autres malfrats profitaient de la couverture de la nuit pour s'acquitter de leur besogne. Les villes situées en bordure d'un cours d'eau connaissaient un problème supplémentaire : la nuit, les gens n'y voyant goutte, se retrouvaient dans l'eau et se noyaient. Heureusement, les autorités communales, conscientes de la situation, ont cherché à y remédier par l'éclairage public. Le 19 décembre 1571, la ville de Gand décida d'installer des lanternes aux coins des rues importantes afin de les rendre plus sûres. Anvers prit une mesure différente, en imposant aux citoyens l'obligation d'avoir sur eux leur propre lanterne. Vous circulez en rue la nuit sans cette lanterne, et vous risquiez une forte amende ! Dans la ville de Gouda aux Pays-Bas, une loi punissait de mort tout quiconque endommageait une lanterne.

Un bond en avant

Avant 1650, l'éclairage des villes était rare et peu efficace. Le nombre de lanternes était réduit et leur éclairage très faible. Cent ans avant, Paris, méritant déjà son nom de « ville-lumière », avait tenté de mettre en place un réseau d'éclairage public ; cependant, les lanternes utilisées n'étaient guère plus qu'une variante des anciennes lampes à huile romaines. Elles donnaient peu de lumière et fumaient beaucoup, la suie qui s'en dégageait réduisant d'autant leur luminosité.

En 1663, le peintre et inventeur amstellodamois Jan van der Heyden mit au point un nouveau type de lampe à huile. Fonctionnant à l'huile de navette (une sorte de chou-navet), additionnée en hiver d'huile de lin pour empêcher qu'elle ne gèle, cette lanterne représentait un grand bond en avant. Elle ne brûlait pas seulement plus longtemps que les lampes traditionnelles, mais avait aussi une luminosité bien plus intense. Les autorités d'Amsterdam reconnurent immédiatement l'importance de cette invention, et il ne fallut pas attendre longtemps avant de voir la lanterne de van der Heyden éclairer tous les coins de la ville. Bientôt, Amsterdam fit figure de modèle sur le plan de l'éclairage public.

En 1669, année du décès de Rembrandt, Amsterdam était une ville bien éclairée. D'autres villes d'Europe, dont Leipzig, Berlin



et Cologne, suivirent l'exemple amstellodamois et munirent leurs rues de lanternes semblables. Par un détour, la lanterne de van der Heyden finit par arriver en Amérique, dans le Nouveau Monde. Voici comment. En 1738, Londres passa à l'éclairage à l'huile, mais la lampe choisie par l'autorité communale était de qualité inférieure à celle de la lanterne de van der Heyden. C'est ce que savait Benjamin Franklin, l'homme politique et scientifique américain qui passerait dans l'histoire comme l'inventeur du paratonnerre. Lorsque la ville américaine de Philadelphie décida en 1757 d'adopter la lampe de Londres, Franklin objecta. Il fit valoir que la

circulation de l'air dans le modèle londonien était mauvaise, que cette lampe demandait beaucoup d'entretien et qu'elle était chère à l'usage. Franklin proposa un modèle différent... qui ressemblait comme deux gouttes d'eau à la lanterne de van der Heyden.

On peut affirmer qu'à la fin du XVIIIe siècle, les villes d'Europe Occidentale et de certaines parties de l'Amérique du Nord étaient plus vivement éclairées que jamais auparavant. Mais si cet éclairage plus efficace rendait les rues plus sûres, il augmentait également le risque d'incendie. Ce risque était encore accru par les tonneaux à poix, toujours utilisés lors des festivités. Or, un incendie était la pire catastrophe qui pouvait arriver aux villes d'alors. La plupart des rues étaient des boyaux étroits, la grande majorité des bâtiments étaient construits en bois, et quant à l'équipement anti-incendie, le moins que l'on puisse dire est qu'il était très primitif. Bref, un foyer même petit pouvait transformer en peu de temps une ville entière en un gigantesque brasier. Autre désavantage de l'éclairage à l'huile : les luminaires devaient être allumés un par un, une tâche qui nécessitait beaucoup de main-d'œuvre et qui était donc onéreuse.

Lampes au gaz et lampes à incandescence

A la fin du dix-neuvième siècle, l'éclairage à huile se voit relayé par une technique révolutionnaire : l'éclairage au gaz. Le gaz alimentant les lampes était extrait du goudron de lignite, du pétrole et de la paraffine. L'éclairage au gaz allait conquérir le monde au long du XIXe siècle. Tout comme l'éclairage à l'huile, l'éclairage au gaz a connu plusieurs améliorations techniques. La plus importante fut incontestablement le manchon incandescent. Ce manchon, fait en fibres résistantes au feu, entourait la flamme produite par le gaz. Suffisamment chauffé par la flamme, le manchon dégageait alors une lumière intense, augmentant considérablement la luminosité de la lampe au gaz.

L'éclairage au gaz était certes une grande réussite technique, mais il n'allait pas se maintenir longtemps. En effet, dès cette époque, plusieurs inventeurs travaillaient à la mise au point des premières lampes

électriques. La lampe à arc et à filament de carbone fut la première, fruit, au début du XIXe siècle, des travaux du chimiste britannique Sir Humphry Davy. Si l'invention de Davy dut rapidement céder le pas devant la lampe à incandescence, elle n'en a pas totalement disparu pour autant : de nos jours, la technique reste utilisée dans des applications telles que les projecteurs pour diapositives.

Les lampes à incandescence nécessitaient moins d'énergie et avaient une longévité plus grande que leurs prédécesseurs au gaz. On attribue souvent l'invention de la lampe à incandescence à l'Américain Thomas Alva Edison, mais c'est à tort : si Edison est bien l'inventeur du phonographe et du dictaphone, la lampe à incandescence est due à Heinrich Göbel, un inventeur allemand immigré en 1849 aux États-Unis. Dès 1854, Göbel avait

construit une véritable lampe à incandescence, constituée d'une fibre de bambou carbonisée placée dans une bouteille d'eau de Cologne mise sous vide. Pour faire le vide dans la bouteille, Göbel la remplissait de mercure qu'il laissait s'écouler ensuite. Vu l'absence d'oxygène dans la bouteille, la fibre de bambou ne pouvait pas brûler. La lampe de Göbel avait une longévité de 400 heures. Vingt-cinq ans plus tard, Thomas Edison introduit une demande de brevet sur la lampe à incandescence et l'obtient. Comme on peut s'y attendre, la chose déplaît fortement à Heinrich Göbel, qui attaque Edison devant les tribunaux. Et il obtient gain de cause : en 1893, la justice le consacre père spirituel de la lampe à incandescence. Göbel ne put savourer très longtemps sa victoire : l'année même du prononcé, il mourut d'une pneumonie.

Qu'Edison soit oui ou non l'inventeur de la lampe à incandescence n'est sans doute pas très important. Car le fait est qu'il a su considérablement améliorer l'invention de Göbel sur certains points, et en permettre ainsi la production à grande échelle. La contribution d'Edison à la diffusion de l'éclairage électrique est donc primordiale, non seulement en raison de ses apports sur le plan technique, mais aussi parce qu'il a activement payé de sa personne pour promouvoir « sa » lampe à incandescence. C'est ainsi qu'en 1881, il se rend à l'Exposition Universelle de Paris pour y présenter sa version de la lampe à incandescence. Son voyage est fructueux : trois ans plus tard, en 1884, Timisoara en Roumanie est la première ville européenne à s'équiper d'un éclairage public électrique. D'autres cités d'Europe vont rapidement lui emboîter le pas.

Eandis et l'éclairage public

L'éclairage public s'est aujourd'hui généralisé à tel point qu'il nous est difficile d'imaginer qu'il a pu en aller autrement par le passé. De plus, la qualité de cet éclairage s'est elle aussi améliorée sans cesse. Nous sommes aujourd'hui parfaitement habitués au luxe que constitue un réseau d'éclairage efficace des rues. Pourtant, il est bon de prendre parfois un peu de recul pour apprécier ce confort qui nous semble si naturel. Car tous ces réverbères dans nos rues ne fonctionnent pas tout seuls. Bien au contraire, le maintien en bon état de l'éclairage public est un travail de Titan. Tous les jours, plusieurs équipes d'entretien d'Eandis sont sur la brèche pour assurer le fonctionnement correct de chaque réverbère de Flandre. C'est un travail minutieux : ainsi, toutes les ampoules sont remplacées avant la fin de leur vie de service théorique. Surtout en hiver, quand les jours sont courts, cette approche préventive n'est pas un luxe inutile.

Nos efforts se traduisent d'ailleurs par des

résultats concrets : en 2005, le nombre de défauts signalés a diminué de 11 %. Voici quelques autres chiffres : le « parc réverbères » géré par Eandis s'élève à 787 000 unités. Tous les ans, 80 à 90 000 défauts de fonctionnement sont signalés à nos services. Ce n'est pas mince. Heureusement, il y a bien moins de défauts de fonctionnement que d'appels, notamment parce qu'un même réverbère défectueux nous sera souvent signalé par plusieurs personnes. Eandis se donne pour objectif de réparer toutes les déficiences dans les quinze jours calendrier. Un objectif ambitieux ? Certainement, mais nous l'avons atteint : en 2006, pas moins de 94 % de toutes les pannes signalées ont été réparées dans le délai fixé.

Les réparations qui ne peuvent être effectuées dans les quinze jours calendrier sont souvent liées à l'utilisation d'armatures non standard. De telles pièces sont parfois plus longues à livrer. De même, lorsqu'un poteau ou une armature a été gravement endomma-

gé, par exemple à la suite d'un accident, la livraison des pièces de rechange peut durer un temps assez long. Comme Eandis souhaite limiter au maximum les délais de livraison des pièces de rechange, nous utilisons autant



que possible des armatures standard. Sur un autre plan, nous veillons en permanence à l'efficacité du déroulement de nos activités administratives. Ce n'est qu'en restant vigilants et en cherchant à nous améliorer sans cesse que nous pouvons garantir aux habitants des communes que nous desservons un éclairage public de qualité et toujours opérationnel. Aujourd'hui, mais aussi demain, car l'histoire de l'éclairage public n'est pas finie...

JOUEZ ET GAGNEZ



Trouvez la solution du puzzle et gagnez un lave-linge automatique Electrolux, d'une valeur de 649 euros

Thinking of you
 Electrolux

Le puzzle ci-dessous contient des mots qui sont tous liés à Eandis d'une façon ou d'une autre. Quels mots devez-vous trouver ? C'est très simple, nous vous les indiquons à côté du puzzle. A vous de les trouver et de les barrer dans la grille. Lorsque vous avez barré tous les mots, les lettres restantes forment une phrase : c'est la solution. Bien sûr, nous n'allons pas trop vous faciliter la tâche : les mots sont placés dans un ordre quelconque : de gauche à droite, de droite à gauche, horizontalement et verticalement. Bonne chance !

CHALEUR	E	C	E	R	A	I	N	R	E	O
COMPTEUR-A-BUDGET	D	O	N	E	I	N	T	A	U	D
ENERGIE	S	M	V	V	I	D	I	T	Q	E
RATIONNELLE	V	P	I	E	S	E	U	I	I	U
ENVIRONNEMENT	O	T	R	R	O	X	N	O	M	R
HIVER	C	E	O	B	L	I	E	N	O	D
INDEXIER	H	U	N	E	A	E	D	N	N	E
ISOLATION	A	R	N	R	T	R	F	E	O	G
LAMPE-ECONOMIQUE	L	A	E	E	I	R	I	L	C	A
ODEUR-DE-GAZ	E	B	M	U	O	E	R	L	E	Z
REVERBERE	U	U	E	S	N	V	A	E	E	A
TARIF-DE-NUIT	R	D	N	I	D	I	T	E	P	A
	E	G	T	C	O	H	N	O	M	M
	I	E	I	G	R	E	N	E	A	S
	E	T	E	R	E	I	M	U	L	R

INDIQUEZ ICI LA PHRASE FINALE

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de temps faut-il crier pour produire assez d'énergie pour réchauffer une tasse de café ?

- a. 1 an, 8 mois et 2 jours
- b. 3 ans, 4 mois et 17 jours
- c. 8 ans, 7 mois et 6 jours
- d. 14 ans, 5 mois et 23 jours

Envoyez la phrase du puzzle et votre réponse à la question subsidiaire à : Eandismagazine, PB 75 9090 Melle. Bonne chance !



La ronde de l'indexier

Au départ, cela semblait une excellente idée pour passer une bonne journée : partager celle d'un indexier d'Eandis. Mais maintenant qu'il est huit heures du matin et que, transis de froid, nous attendons notre homme sur le parking devant les bureaux, nous nous demandons quand même dans quoi nous nous sommes embarqués...

■ Comme nous soufflons dans nos mains, nous entendons derrière nous une voix claire et forte : « Bonjour ! ». Johan, l'indexier avec qui nous avons rendez-vous, est à pied d'œuvre ! « Vous avez trouvé facilement ? » Nous faisons oui de la tête. « Pas trop froid ? », demande Johan. Nous faisons non de la tête : petites natures s'abstenir, nous avons compris !

■ Après un bref trajet, nous quittons la voiture dans un quartier résidentiel. Un quartier convivial à première vue, où les gens s'appellent encore par leur nom. Depuis un jardinet, une cigogne en bois nous dévisage. Johan aime le plein air. Il nous confie : « J'aime marcher et être dehors. L'air du matin me réveille tout autant qu'une bonne tasse de café. » Dans ce cas, il a choisi le job qui lui convient, lui disons-nous. « Absolument ! Je suis très bien dans mon travail.

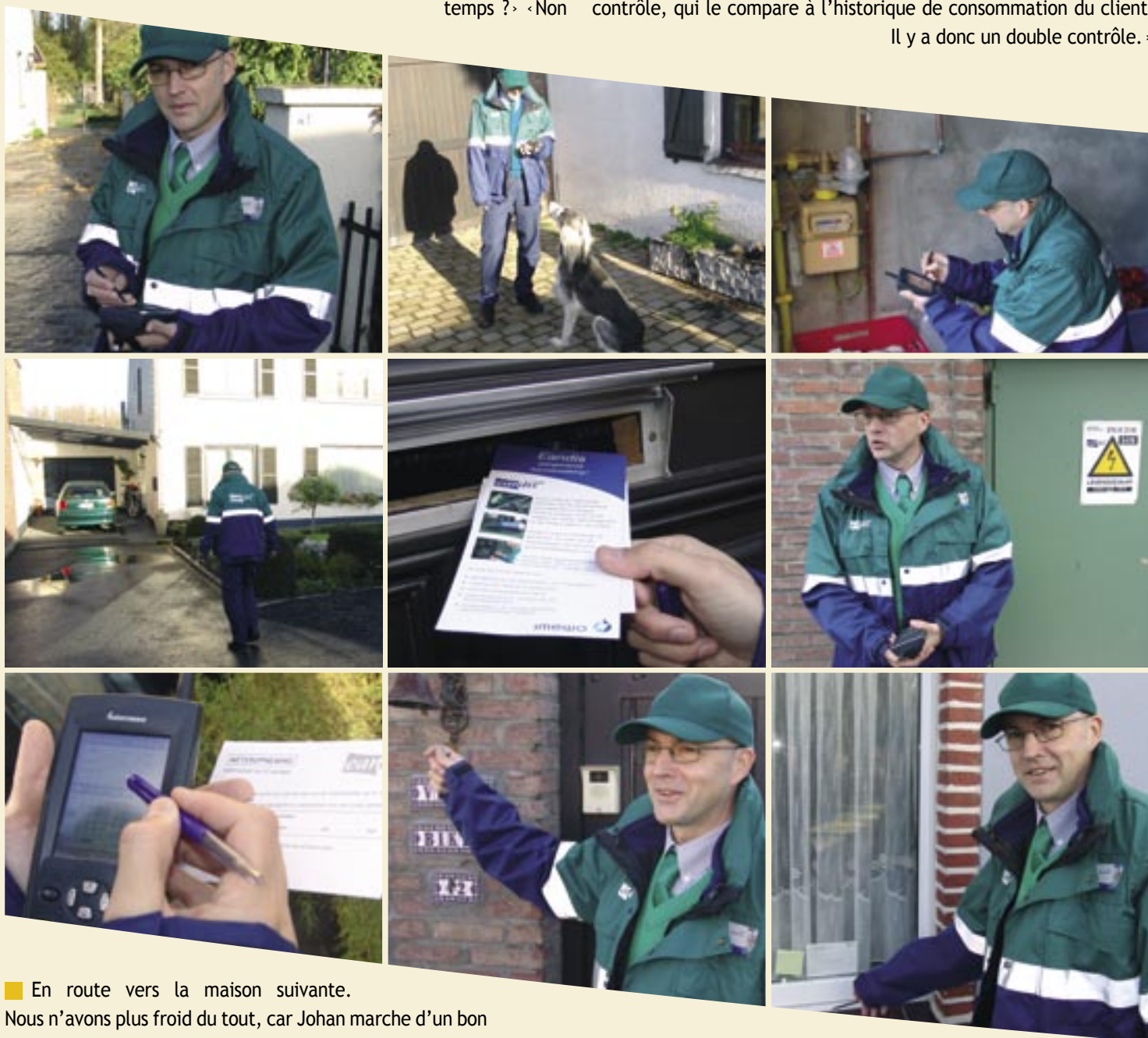
Je suis indexier depuis plus de quinze ans. » Après un silence, il ajoute : « Bon, on s'y met ! »

■ Nous entrons dans une rue. Sur un terrain non construit entre deux maisons, une petite chèvre broute l'herbe. L'animal nous regarde : il n'est pas effarouché et notre présence ne semble pas du tout le déranger. Pour les chiens du quartier, c'est différent : les aboiements sont partout. Nous devons avoir l'air inquiets, car Johan se met à rire. « Oui, les chiens font partie des conditions de travail, » dit-il. « Généralement, tout se passe très bien. J'ai vu beaucoup plus de bons chiens dans ma carrière que de chiens méchants. Pourtant, il vaut mieux rester toujours sur ses gardes. C'est une question d'anticipation. Quand je vois un chien dans un jardin, les poils du cou dressés, je demande au propriétaire de l'éloigner pour éviter les problèmes. »

■ Lorsque nous nous approchons de la première maison de la journée, une dame nous aborde et nous demande si on vient pour l'électricité. «Oui madame, tout à fait,» répond Johan. Elle nous demande si nous pouvons d'abord venir chez elle pour relever le compteur. «Je dois aller chez le dentiste, voyez-vous,» nous dit-elle comme pour s'excuser. «Bien sûr, madame,» fait Johan, «il n'y a aucun problème.»

■ La dame nous accompagne dans le garage de sa maison. «Voilà, c'est là,» dit-elle. «Ça va vous prendre longtemps ?» «Non

madame,» lui répond Johan. Trois minutes à peine, et Johan a entré les chiffres dans son terminal portable. «Cet appareil est vraiment très pratique,» explique-t-il. «Je peux voir immédiatement s'il y a des écarts de consommation par rapport à la période précédente. Une anomalie peut signifier la présence d'une fuite ou d'un problème. Il arrive aussi que la consommation d'un client a augmenté après l'achat d'un nouvel appareil. Mais il se peut que je me sois trompé, l'erreur est humaine. Grâce à ce terminal, je peux corriger immédiatement mes erreurs quand j'en fais. De plus, lorsque je tape le relevé sur l'appareil, il est transmis instantanément au centre de contrôle, qui le compare à l'historique de consommation du client. Il y a donc un double contrôle.»



■ En route vers la maison suivante. Nous n'avons plus froid du tout, car Johan marche d'un bon pas. Il sonne. «C'est la deuxième fois que je passe ici,» commente-t-il. «Aujourd'hui, je fais le tour des adresses où il n'y avait personne lors de ma première ronde. La fois dernière, j'ai glissé un billet dans la boîte aux lettres en indiquant que je repasserais aujourd'hui entre huit et dix heures du matin.» On ne nous ouvre pas. «On fait encore chou blanc apparemment,» dit Johan, philosophe. «C'est dommage,

car si je peux relever le compteur, la consommation est suivie de façon précise. Dans le cas contraire, nous devons faire une estimation, qui peut être trop élevée ou trop basse. C'est autant de travail administratif en vue.»

■ A la maison suivante, un chien costaud nous attend de pied ferme, aboiements compris. Heureusement, son propriétaire est avec lui. Il nous rassure tout de suite : « Il n'est pas méchant, venez, entrez. » Lorsque nous nous engageons dans l'entrée du garage, le chien arrête d'aboyer et vient vers nous en remuant la queue. Dans le garage, Johan nous montre le compteur. « Regardez, c'est un compteur bihoraire. Il permet de profiter d'un tarif réduit pendant la nuit. Ici, j'ai donc deux relevés à faire. »

■ Partout l'accueil est cordial. Nous demandons à Johan s'il a parfois de mauvaises surprises. « Oh oui. Ici, c'est un quartier tranquille, mais dans d'autres, les gens se méfient. Ils oublient que nous passons tous les deux ans et pensent : comment, nous communiquons nous-mêmes les relevés, qui est cette personne et qu'est-ce qu'elle me veut ? Ils perdent de vue que les relevés qu'ils transmettent doivent être contrôlés de temps à autre. Sans cela, ce serait trop facile, non ? » Johan rit. « L'indexier passe tous les deux ans. Une année, les clients communiquent eux-mêmes les chiffres du compteur ; l'année d'après, nous devons venir le relever quoi qu'il en soit. »

■ Même dans un quartier comme celui-ci, notre venue peut susciter une certaine méfiance : un homme demande à voir le badge de Johan avant de nous laisser entrer. Lorsque nous avons quitté la maison, Johan nous dit : « Je peux comprendre cette personne, d'autant plus qu'Eandis n'est pas encore un nom connu partout. 'Eandis, c'est quoi ça ? Je ne connais pas !' Ce genre de réactions, j'en entends pratiquement tous les jours. Attention, cela ne me vexe pas. Je considère qu'expliquer aux gens ce qu'est Eandis fait partie de mon travail. »

■ Pendant les heures suivantes, les maisons succèdent aux maisons. Johan a un sourire et un mot aimable pour chaque client. Lorsqu'on lui pose une question, il répond de façon courtoise. Sa ronde finie, Johan nous ramène au bureau. En guise d'au revoir, nous souhaitons à Johan encore beaucoup de bonnes et d'agréables journées de travail. « Pas de souci, je pense que ça ira, » nous dit « notre » indexier en riant, avant de partir en trombe : « Le souper n'attend pas ! » Nous nous apprêtons à faire de même. Une journée en compagnie d'un indexier, ça creuse !



Vous n'avez pas encore utilisé vos bons pour les lampes économiques ?

N'attendez plus et passez chez votre marchand. Après le 31 décembre, il sera trop tard !

En mai 2006, Eandis a distribué à ses clients des bons de réduction pour l'achat de lampes économiques. Les bons sont loin d'avoir été tous utilisés. Peut-être que chez vous aussi, les bons se trouvent encore collés au frigo ou épinglés au tableau d'affichage dans la cuisine. Pensez-y : ne pas utiliser votre bon, c'est gaspiller de l'argent. **Vos bons restent valables jusqu'au 31 décembre 2006.**

Une lampe économique a une durée de vie dix fois supérieure à celle d'une lampe à incandescence et consomme cinq fois moins d'électri-

cité. En effet, les lampes économiques transforment en lumière 25 % de l'électricité qu'elles consomment, contre 5 % seulement pour les lampes à incandescence. Le reste est transformé en chaleur. Ainsi, lorsque vous remplacez une lampe à incandescence de 60 watts par une lampe économique, un modèle de 15 watts suffit. Les lampes économiques sont un peu plus chères à l'achat que les lampes à incandescence, mais la différence de prix se récupère très vite. Et si vous utilisez votre bon de réduction, la différence de prix initiale est pratiquement effacée. N'hésitez donc plus et passez chez votre marchand !

NUMÉROS D'APPEL UTILES

- **Odeur de gaz** **0800 65 0 65**
Pour signaler une odeur de gaz, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les appels sont traités en priorité.
- **Pannes et défauts** **078 35 35 00**
Pour toute panne ou défaillance de l'approvisionnement en électricité ou gaz naturel. Le numéro est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- **Pannes et défauts pour les sourds et les malentendants** **078 35 35 00**
Envoyez un message encodé par SMS. Plus d'informations à la page 8 du présent magazine ou sur www.eandis.be.
- **Eclairage public défectueux** www.straatlampen.be
0800 6 35 35 (Pour être servi en français, appuyez sur la touche 1 après la première sonnerie)
Un réverbère défectueux? Donnez l'adresse et le numéro d'identification du poteau (par téléphone ou via le site Internet) et la réparation interviendra dans les plus brefs délais.
- **Numéro général** **078 35 35 34**
Vous pouvez appeler ce numéro pour tout ce qui concerne les nouveaux raccordements, les relevés de compteur, les compteurs à budget, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le renforcement de raccordements, le déplacement et le remplacement de compteurs.
- **Site Internet**
www.eandis.be

BUREAUX D'ACCUEIL

- Dendermondsesteenweg 75, 9300 Aalst
- Appelmannsstraat 12-14, 2018 Antwerpen
- Scheepsdalelaan 56, 8000 Brugge
- Dokter Van de Perrestraat 218, 2440 Geel
- Sint-Pietersnieuwstraat 62, 9000 Gent
- Meensestraat 91, 8500 Kortrijk
- Dirk Boutsiaan 7, 3000 Leuven
- Kantstraat 6, 2500 Lier
- Oud-strijderslaan 3, 9160 Lokeren
- Kraanstraat 3-5, 2800 Mechelen
- Bredabaan 386, 2170 Merksem
- Hendrik Serruyslaan 66-68, 8400 Oostende
- Industriepark De Bruwaan 12, 9700 Oudenaarde
- Meensesteenweg 5, 8800 Roeselare
- Heistraat 88, 9100 Sint-Niklaas
- Merodecenter 13, Merodelei 52-80, 2300 Turnhout
- Tuchthuisstraat 2, 1800 Vilvoorde

De nouveaux bureaux sont prévus à Brecht, Deinze, Eeklo, Geraardsbergen (Grammont), Halle, Heist-op-den-Berg, Ieper (Ypres), Veurne (Furnes) et Ronse (Renaix). Le bureau de Ronse (Renaix) remplacera celui d'Oudenaarde (Audenarde). Pour info récente : voir www.eandis.be.

VOUS NOUS INTÉRESSEZ !



Cherchons : 250 nouveaux collègues

Depuis la création d'Eandis le 30 mars 2006, notre entreprise a déjà accueilli plus de 150 nouveaux collègues. En 2007, nous avons du travail et des perspectives pour 250 autres nouveaux venus, dans différents domaines.

Tout un éventail de compétences

- Tout d'abord, nous sommes à la recherche d'un grand nombre de **techniciens** pour des activités très diverses : entretien des réseaux de gaz et d'électricité, installation ou renforcement de compteurs, raccordements, réparation d'incidents et de pannes, conseils en énergie, etc.
- Nous avons également besoin d'**informaticiens** pour étoffer notre département ICT.
- Les **universitaires** et **ingénieurs** expérimentés ou débutants trouveront chez nous des opportunités à la mesure de leur ambition.
- Enfin, nous recherchons des **employés administratifs** pour occuper de nombreuses fonctions de support.

Nous offrons

- Un travail aux multiples défis, responsabilisant et offrant de réelles possibilités de progression.
- Un environnement stimulant, orienté vers le travail d'équipe et où l'initiative personnelle est appréciée et reconnue.
- De nombreuses fonctions où il est possible de travailler dans votre région.
- Un salaire et des avantages extra-légaux attractifs.

Vous voulez tenter le coup ?

Alors, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature spontanée :

- Sollicitez sur www.eandis.be
- Vous pouvez aussi envoyer votre lettre de sollicitation et votre CV à :
Eandis vacatures / jobs, Guldensporenpark 52, 9820 Merelbeke